



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
En exercice	présents	Votants
15	14	15

SÉANCE DU 11 JUIN 2020
18 heures

N° 46A

**Subvention
aux associations**

Année 2020

L'an deux mil vingt et le 11 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 4 juin 2020 s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Pour Tous sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

Présents : MMES Marie-Christine BERTRAND, Patricia CARRARA, Justine MILLON, Claudine RODRIGUEZ, Laura ROUX, Françoise PINET
MM Alain BOYOD, Pascal DEGASPERI, Brice EVRARD, Alain FROGET, Yannick LOMBARD, Sébastien SIMION, Jean- Claude SOREIL, Gilles TOURTET

Absent représenté : Joris GIRARD (pouvoir à Alain FROGET)

Secrétaire de séance : Monsieur Yannick LOMBARD

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de fixer pour l'année 2020 le montant des subventions aux associations de la façon suivante :

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- USSB – USEP Serre-Buëch	82,00
- Pétanqueurs du Haut-Buëch	400,00
- Judo Club Veynois	400,00
- Union Sportive Veynes/Serres football	150,00
- Union Sportive veynoise ski	200,00
- Club canin d'Aspres-sur-Buëch	400,00
- HAMAC	400,00
- La truite du Buëch	300,00

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AUTRES ASSOCIATIONS

- Coopérative scolaire	1.500,00
- RASED (école)	150,00
- Les petits escargots	500,00
- Buëch qui bouge	500,00
- Comité des fêtes	7.000,00
- Les Ubuëchques	200,00
- Confrérie Saint-Géraud d'Asperis	700,00
- Amicale des personnels de la commune	2.300,00
- Prévention routière 05	120,00
- Club des aînés	600,00

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le

ID : 005-210500104-20200611-46A-DE

